

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 26 mai 2020

Plan de relance automobile : la CFE-CGC approuve les grandes lignes du plan et rappelle ses deux priorités : l'Emploi en France et la Formation.

Le Président de la République annonce aujourd'hui 26 mai 2020, avec plus de 3 mois d'avance sur ce qui était initialement prévu, le plan de relance de l'industrie automobile en France. La CFE-CGC Métallurgie se félicite de ce calendrier raccourci, condition indispensable à la sauvegarde de cette filière essentielle de l'industrie française.

Pour la CFE-CGC, ce plan est nécessaire, et arrive dans le bon timing, quinze jours après le début du déconfinement. Il est ambitieux, mais peut-être ne sera-t-il pas suffisant. La CFE-CGC demande qu'un point régulier soit réalisé en Comité Stratégique de Filière Automobile pour en mesurer les effets et engager les correctifs éventuels. L'ampleur des défis est telle que c'est l'incertitude qui prévaut encore aujourd'hui.

Le Président de la République veut une filière automobile solidaire entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants. C'est une nécessité partagée par la CFE-CGC.

Ce sont 900 000 salariés en France qui sont concernés par ce plan. La CFE-CGC salue les mesures de relance de la demande, qui vont aussi vers les véhicules traditionnels respectueux de l'environnement, ce que la CFE-CGC avait demandé. Ce plan de relance doit dynamiser un marché devenu quasi inexistant, alors que les besoins d'une mobilité vertueuse, sécurisée et abordable se font de plus en plus prégnants chez nos concitoyens.

La CFE-CGC rappelle que la vraie richesse de l'industrie automobile, ce sont les femmes et les hommes qui travaillent au quotidien dans cette industrie : leur enthousiasme, leur volonté à concevoir, produire, vendre des véhicules à la pointe du respect de l'environnement, et leurs compétences. Pour préserver cette richesse, la CFE-CGC appelle à intensifier tous les efforts de formations des salariés par du temps supplémentaire alloué par les entreprises, une réelle dynamique des acteurs de la formation pour accentuer les formations, une prise en charge financière qui aille au-delà des frais pédagogiques, faciliter l'accès à la formation des alternants.

La CFE-CGC sera attentive à l'utilisation des primes sur les véhicules électriques, hybrides, thermiques de dernière génération et les Véhicules d'Occasion peu âgés. Ces primes, la CFE-CGC les a demandées et se félicite qu'elles soient effectives. La CFE-CGC demande à ce que la transformation du marché automobile vers un marché vertueux pour l'environnement soit renforcée par une rémunération des vendeurs dans les succursales et les concessions en lien avec cette transformation du marché.

La CFE-CGC salue le changement de paradigme voulu par le gouvernement, sur la base du rapport d'Hervé Guyot : il faut arrêter de penser en termes de délocalisation l'industrie automobile et la relocaliser. La CFE-CGC a été entendue, il faut maintenant le mettre en œuvre.

La CFE-CGC sera attentive à la consolidation de la filière automobile en France. Les salariés ne devront pas être victimes des rapprochements annoncés, ni dans leur emploi, ni dans leurs salaires en cas d'Activité Partielle longue. Dans la branche de la Métallurgie, le manifeste signé par la CFE-CGC et l'UIMM devra être utilisé à plein, pour limiter la casse sociale et n'utiliser les PSE qu'en dernier recours.

Ce plan qui devra être analysé dans les détails, démontre dans son intention une réelle volonté de relancer le secteur dans un premier temps et de corriger les points faibles structurels dans un second temps. Il fallait le faire. La compétitivité des entreprises n'est pas un mot tabou pour la CFE-CGC qui s'est toujours engagée auprès des salariés et des entreprises lorsque cela était nécessaire pour trouver les voies et moyens du retour à la compétitivité des entreprises de la filière automobile.

Toutes les composantes de la CFE-CGC dans la Filière automobile, dans les branches professionnelles et dans les entreprises seront présentes pour relever les défis futurs de la Filière Automobile en France.

Contacts presse

Bruno Azière secrétaire national à l'industrie - Métallurgie CFE CGC - 06 13 42 85 99

Eric Vidal - référent filière automobile pour la CFE-CGC - 06 89 75 71 99